



Rapport Annuel 2008



Société d'Assurance Mutuelle
à cotisations variables
régie par le Code des Assurances

Exercice 2008

Conseil d'administration

- Talal AL RIFAI
Président
- Karim ASNOUN
Vice-Président
- Amor BEKKA
Administrateur
- Gérard BOUSQUET
Administrateur
- Vincent BOYER
Administrateur
- James DAHAN
Administrateur
- Bernard DECLEIN
Administrateur
- Jean-Claude DELRUT
Administrateur
- Ibrahim ESTEPHAN
Administrateur
- Elias GHABRO
Administrateur
- Bernard NGUON
Administrateur
- Anibal PIRES
Administrateur
- Abilio SERRANO
Administrateur
- André REICHENECKER
Administrateur salarié

Secrétaire du Conseil :

- Colette PELLISSIER

Direction

- Talal AL RIFAI
Directeur Général
- Patrick GALAT
Directeur Général Délégué

Commissaires aux comptes

- Société EXPONENS Audit
(ex. CEFRECO Audit)
*Représentée par
Monsieur Vito MARTINELLI
Titulaire*
- Jacques TISSERAND
Suppléant

Comité d'éthique des comptes

- Guy LABERGÈRE
- Serge LAPIERRE
- Claude PROTOIS



Assemblée générale ordinaire

du 25 JUIN 2009

Ordre du jour

- 1 • Rapport de gestion du conseil d'administration,
- 2 • Rapport du commissaire aux comptes,
- 3 • Rapport du comité d'éthique des comptes,
- 4 • Examen et approbation des comptes 2008,
- 5 • Vote des résolutions.

Le mot du Président

Beaucoup de faits marquants de l'année 2008 mériteraient d'être soulignés. Citons-en quelques-uns pêle-mêle : la crise mondiale des crédits hypothécaires, les faillites en chaîne de certains organismes d'assurances et de banques.

En France, l'économie a été sérieusement affectée ; de nombreuses banques et sociétés d'assurances ont été touchées par cette grave crise financière.

Face à cette conjoncture défavorable, la M.F.A. a réussi à se démarquer sans subir le moindre dégât et en réalisant un bon résultat comptable pour l'exercice 2008 grâce à une politique de placements bien maîtrisée et pilotée de près en interne.



Cette politique placée sous le sceau de la prudence et principalement axée sur les obligations est en effet fondée sur le strict respect de critères garantissant la rentabilité des opérations et la totale maîtrise des expositions aux risques des actions.

Ainsi, grâce à la rentabilité des actifs placés conforme aux objectifs fixés en début d'année, la M.F.A. a pu, en 2008, améliorer la contribution de la gestion financière au résultat final de l'exercice, ce qui, il faut le noter, reste assez atypique.

La réorganisation qui s'est mise en place courant 2008 va permettre à la M.F.A. de développer sa croissance dans tous ses métiers en maîtrisant au mieux le niveau de la sinistralité et en oeuvrant à la diminution des frais de gestion.

Plusieurs années seront certes nécessaires pour résoudre les problématiques de croissance du portefeuille et de développement de l'entreprise, mais **La Fraternelle** est bel et bien en ordre de marche pour se réorganiser, se rénover et se redynamiser.

Le bon résultat enregistré en 2008 témoigne de la pertinence des choix stratégiques arrêtés par le Conseil d'Administration de la M.F.A. Le business plan septennal quantifié grâce à un outil intitulé « OMAR » (Outil de Modélisations Actuarielles des Résultats) a été lancé fin 2008 et s'achèvera en 2015 avec les principaux objectifs suivants :

- Assurer le développement de l'entreprise tout en garantissant sa solvabilité et sa rentabilité,
- Stabiliser le portefeuille en ce qui concerne l'assurance des particuliers,
- Amplifier notre croissance dans l'assurance de la profession du taxi en consolidant nos positions sur le plan national,
- Créer de nouvelles garanties permettant la croissance du chiffre d'affaires.

La M.F.A. offre désormais à ses Sociétaires le niveau de qualité de service qu'ils attendent d'une mutuelle d'assurance multiservice à vocation globale.

Les 16 centres d'activités M.F.A. rénovés et agrandis offrent en effet de véritables espaces d'accueil pour tous les sociétaires et prospects en mettant en avant le concept cher à la M.F.A. d'**Accueil Fraternel**.

Talal AL RIFAI
P.D.G. de la M.F.A.



Rapport

du conseil d'administration

Mesdames et Messieurs les Délégués,

Comme chaque année à la même époque, nous sommes réunis en Assemblée Générale, conformément à l'article 13 de nos statuts, afin de présenter et de soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice 2008.

Ils sont arrêtés au 31 décembre, date de clôture de notre exercice social.

Nous allons tout d'abord évoquer les grandes tendances de l'exercice écoulé afin de mieux éclairer l'évolution des résultats.

LE BILAN ET LES RESULTATS

L'année 2008 s'est terminée sur un résultat technique conforme à nos prévisions et qui reflète les orientations définies par le Conseil d'Administration et mises en œuvre par la Direction de l'entreprise et l'ensemble du personnel.

Pour ce qui concerne le domaine des sinistres, aucun événement exceptionnellement grave n'a été enregistré au cours de l'année 2008.

Les primes versées aux réassureurs représentent 9,94 % des cotisations acquises contre 9,13 % l'an passé. Le ratio sinistres/cotisations est de 71,29 % ; en augmentation de 1,55 %. Les charges de sinistres nettes de réassurance diminuent quant à elles de 0,72 %.

Cette stabilité de notre sinistralité est satisfaisante. Elle est le résultat de notre stratégie de maîtrise des équilibres économiques de notre cœur de métier devant constituer un facteur clé de succès de la réforme et du recentrage de l'entreprise.

Les cotisations acquises au titre de l'exercice 2008 représentent, en brut de cessions, 53,96 Millions d'Euros contre 55,06 Millions d'Euros en 2007.

Cette baisse de chiffre d'affaires est essentiellement due à l'érosion de notre portefeuille de contrats « Multirisque Automobile Particulier » que nous subissons depuis plusieurs années.

En fin d'exercice, nous dénombrons 54.937 contrats de ce type contre 58.097 à la fin de l'année précédente.

Fort heureusement, notre implantation dans le monde de l'assurance du taxi reste néanmoins stable, avec un portefeuille « Multirisque Automobile Taxi », constitué de 13.683 contrats.

Le taux des frais de gestion passe de 28,97% en 2007 à 32,42% en 2008. Cette hausse s'explique par notre volonté de mobiliser massivement les ressources indispensables dans les investissements et dans le renforcement de nos équipes dans le cadre de la réforme de notre entreprise.

Cette réforme représente, en effet, un investissement important que nous avons évalué et dont nous avons estimé le retour dans un plan d'affaires septennal que nous mettons à jour en permanence en fonction de la conjoncture économique, du marché et de nos réalisations.

Depuis la mise en place de ce plan d'affaires, en Août 2008, nous avons procédé à trois corrections, des ajustements ayant été rendus nécessaires par les choix effectués en termes de budget marketing et, bien entendu, par la conjoncture financière dont nous devons intégrer les soubresauts.

Les produits des placements s'élèvent à 6,3 Millions d'Euros (hors loyers fictifs), ce qui correspond, malgré la crise financière, aux performances des années passées, exception faite de l'exercice 2007 au cours duquel une opération exceptionnelle avait majoré sensiblement ce poste.

Au final, l'exercice 2008 se traduit par :

- Un résultat technique de - 2,08 Millions d'Euros contre 3,18 Millions d'Euros en 2007,
- Un résultat avant impôt de - 0,13 Million d'Euros contre 5,87 Millions d'Euros en 2007,
- Un résultat après impôt de 2,09 Millions d'Euros contre 4,7 Millions d'Euros en 2007.

Malgré la crise, nous restons donc, sur l'exercice 2008, à l'équilibre, tout en ayant engagé une ambitieuse réforme de notre entreprise. Nous ne pouvons que nous féliciter de ce résultat très satisfaisant et

encourageant qui met en évidence une implication et une motivation que nous appelions de nos vœux.

LES REALISATIONS

La dynamisation de notre activité résulte à la fois de la performance du réseau commercial et des premiers bénéfices des structures et outils dans lesquels nous avons investi pour nous permettre de mobiliser les moyens de nos ambitions.

L'année 2008 a été celle au cours de laquelle nous avons entrepris et en grande partie réalisé le redéploiement de notre réseau :

- Ouverture des bureaux de Bordeaux et Paris République,
- Réaménagement de nos locaux de Nice,
- Fermeture de nos agences de Paris,
- Rattachement de leur portefeuille au bureau de Paris République.

Ce redéploiement s'achèvera fin 2009 :

- Réaménagement de nos sites de Sevrans (93), Maisons Alfort (94), Nantes (44) et Marseille (13),
- Transfert de notre Espace de Levallois (92) à Clichy (92) ainsi que nouvelle implantation de notre site de Lyon,
- Finalisation des fermetures restantes en fonction des baux en vigueur,
- Rattachement des portefeuilles concernés aux délégations territorialement compétentes.

Elle a été également marquée par la mise en place des équipes redéployées en fonction d'un organigramme entièrement nouveau et permettant de promouvoir le professionnalisme et la qualité de service.

En termes d'organisation et d'outils, a été diffusé en Octobre 2008 un document élaboré par un groupe de travail pluridisciplinaire qui formalise de façon générale les processus cible sur la base desquels seront optimisés nos procédures et nos outils.

Cette réflexion débouche sur divers travaux qui moderniseront sensiblement nos méthodes de travail et s'insère dans un plan projet régulièrement affiné qui prévoit les principaux chantiers suivants :

- Création d'un centre Virtuel Multicanaux supervisant tous les flux depuis le Siège

- (Téléphone, mails, fax, courriers) en deux lots :
- Outil téléphone et mise en place de la Gestion Electronique des Documents Commerciaux,
 - Création d'un outil de gestion de la relation client.

Il s'agit là des premières étapes d'une refonte plus globale de l'organisation de l'entreprise dont, dans les perspectives des futures règles régissant la maîtrise du risque opérationnel, l'ensemble des processus métier devra être formalisé et optimisé.

A côté de cette importante réorganisation interne, nous avons poursuivi notre politique de rationalisation de nos partenariats afin de procurer à nos sociétaires des produits et services complémentaires de qualité. Cette politique s'est appliquée dans quatre domaines principaux :

- Le service « véhicule relais taxi » : Nous avons conclu un partenariat avec un loueur, Rent@Car, qui nous permet de mettre à disposition un véhicule équipé, cette mise à disposition reposant sur la diffusion d'une offre produit complémentaire, l'offre VRS.
- La Protection Juridique : A l'issue d'un appel d'offre, nous avons résilié nos partenariats avec Civis et Judicial au profit d'un intervenant unique : CFDP.
- La Complémentaire Santé : Nous avons dénoncé notre accord avec CNP pour le remplacer par des partenariats plus équilibrés et diversifiés (CPMS, MAPA,...).
- Les services bancaires : Nous avons élargi le nombre de nos partenaires ainsi que le périmètre de collaboration qui dépasse le strict cadre du crédit licence pour s'étendre au crédit à la consommation.

Enfin, conformément à l'article R-322-54.1 du décret N° 2002-942 du 26 juin 2002 relatif à l'administration des sociétés d'assurances mutuelles et au statut du mandataire mutualiste, il est constaté qu'aucun Administrateur de la M.F.A. ne déroge aux dispositions de la loi N.R.E.

Pour toutes ces raisons, le Conseil d'Administration vous demande d'approuver sa gestion et de lui accorder votre quitus pour l'exercice 2008.

Le conseil d'administration



Rapport général

du commissaire aux comptes

Art 322-68 du Code des Assurances & Art L225-235 du Code du Commerce

Exercice clos

le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale en date du 17 juin 2004, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Mutuelle Fraternelle d'Assurances, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi,

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base d'un audit, d'exprimer notre opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste égale-

ment à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Certains postes techniques propres à l'assurance et à la réassurance, à l'actif et au passif des comptes sociaux de votre société, sont estimés selon des modalités réglementaires et en utilisant des données statistiques et des techniques actuarielles. Il en est ainsi notamment des provisions techniques. Les modalités de détermination des éléments actifs/passifs sont relatées dans les notes 1.1 à 1.2 de l'annexe.

Nous nous sommes assurés de la cohérence d'ensemble des hypothèses et des modèles de calcul re-

tenus par votre société ainsi que de la conformité des évaluations obtenues avec les exigences de son environnement réglementaire et économique.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à saint Mandé, le 25 Mai 2009

EXPONENS Audit

Vito MARTINELLI

Commissaire aux Comptes
Compagnie Régionale de PARIS



Rapport spécial

du commissaire aux comptes

Exercice clos **le 31 décembre 2008**

Mesdames, Messieurs,

L'article R.322-57 du Code des Assurances interdit aux administrateurs ou directeurs de sociétés d'assurances mutuelles de prendre ou conserver un intérêt direct ou indirect dans une entreprise, un marché, un traité ou une opération commerciale ou financière faits avec ladite société ou pour son compte, sauf à y avoir été autorisés par l'Assemblée Générale des sociétaires.

Un rapport spécial doit vous être fait chaque année sur l'exécution des opérations sus-visées, avec autorisation préalable.

En vertu des dispositions ci-dessus rappelées, nous avons l'honneur de vous faire connaître que nous n'avons pas eu connaissance de conventions nouvelles de cette nature, ni de la poursuite de conventions précédemment autorisées.

Fait à saint Mandé, le 25 Mai 2009

EXPONENS Audit

Vito MARTINELLI

Commissaire aux Comptes

Compagnie Régionale de PARIS

Bilan

au 31 décembre 2008 (en milliers d'Euros)

Actif

	Brut	Amortissements et provisions	Net	Exercice N -1 NET
Actifs incorporels	497	0	497	207
Placements :				
Terrains et constructions	25 763	9 735	16 028	15 852
Autres placements	110 953	505	110 449	108 414
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	385		385	352
Total des placements	137 101	10 239	126 862	124 618
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques				
Provision pour sinistres	21 033		21 033	20 783
Total de la part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques	21 033	0	21 033	20 783
Créances :				
Créances nées d'opérations d'assurance directe	20 760		20 760	21 473
Créances nées d'opérations de réassurance	1 012		1 012	316
Autres créances :				
Personnel	19		19	30
Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques	2 758		2 758	68
Débiteurs divers	526		526	462
Total des créances	25 075	0	25 075	22 349
Autres actifs				
Actifs corporels d'exploitation	4 843	2 186	2 658	1 944
Comptes courants et caisse	37		37	2 835
Total des autres actifs	4 880	2 186	2 695	4 779
Frais d'acquisition reportés	2 866		2 866	2 476
Autres comptes de régularisation	3 229		3 229	2 932
Total des comptes de régularisation - Actif	6 095	0	6 095	5 408
Total de l'actif	194 682	12 425	182 257	178 144

Hors bilan engagements reçus

	Exercice N	Exercice N -1
Restitution cautions	18	243
Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et rétrocessionnaires.	23 272	24 510
Total des engagements reçus	23 290	24 753

Passif

	Exercice N	Exercice N - 1
Capitaux propres :		
Fonds d'établissement	1 965	1 865
Réserves	71 023	66 214
Report à nouveau	0	0
Résultat de l'exercice	2 094	4 701
Total des capitaux propres	75 082	72 780
Provisions techniques brutes :		
Provisions pour cotisations non acquises	23 277	23 920
Provisions pour sinistres	63 660	61 545
Provisions pour égalisation	415	601
Autres provisions techniques	9 016	8 801
Total des provisions techniques brutes	96 369	94 867
Provisions pour risques et charges	2 555	2 784
Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	843	676
Autres dettes :		
Dettes nées d'opérations d'assurance directs	2 582	1 968
Dettes nées d'opérations de réassurance	163	219
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	133	87
Personnel	570	798
Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques	2 394	2 927
Créanciers divers	705	848
Banques	505	0
Total des autres dettes	7 051	6 847
Comptes de régularisation - Passif	356	190
Total du passif	182 257	178 144

Hors bilan engagements donnés

	Exercice N	Exercice N - 1
Cautions reçues	18	243
Engagements de restitution des valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et rétrocessionnaires	23 272	24 510
Total des engagements donnés	23 290	24 753

Compte de résultat

au 31 décembre 2008 (en milliers d'Euros)

Compte technique

	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes	Opération nettes (N -1)
Cotisations acquises :				
Cotisations	53 325	5 335	47 990	49 476
Variation des cotisations non acquises	643		643	615
Total des cotisations acquises	53 968	5 335	48 633	50 091
Produits des placements alloués	2 904		2 904	4 641
Autres des produits techniques	3 145		3 145	3 138
Charges des sinistres :				
Prestations et frais payés	40 538	1 968	38 569	38 026
Variation des provisions sinistres	2 115	249	1 865	2 699
Total des charges des sinistres	42 652	2 218	40 435	40 725
Charges des autres provisions techniques	215		215	-745
Frais d'acquisition et d'administration :				
Frais d'acquisition	6 164		6 164	5 563
Frais d'administration	4 539		4 539	4 081
Commissions reçues des réassureurs		35	-35	-35
Total des frais d'acquisition et d'administration	10 703	35	10 668	9 609
Autres charges techniques	5 635		5 635	4 947
Variation de la provision pour égalisation	-187		-187	150
Résultat technique	998	3 082	-2 084	3 184

Compte non technique

	Exercice N	Exercice (N -1)
Résultat technique	-2 084	3 184
Produits des placements :		
Revenus des placements	5 649	6 291
Autres produits des placements	190	202
Profits provenant de la réalisation des placements	1 433	4 547
Total des produits des placements	7 272	11 040
Charges des placements		
Frais de gestion internes et externes des placements et frais financiers	1 471	1 433
Autres charges des placements	529	971
Pertes provenant de la réalisation des placements	108	576
Total des charges des placements	2 108	2 980
Produits des placements transférés	2 904	4 641
Autres produits non techniques		
Autres charges non techniques		
Résultat exceptionnel		
Produits exceptionnels	465	68
Charges exceptionnelles	767	543
Total du résultat exceptionnel	-302	-475
Participation des salariés	8	258
Impôt sur les bénéfices	-2 227	1 169
Résultat de l'exercice	2 094	4 701



Annexe

**aux bilan et compte de résultat
au 31 décembre 2008**

Informations

sur les choix des méthodes retenues

1.- Principes et modes d'évaluation retenus

Les principes et modes d'évaluation retenus sont ceux définis par le Code des Assurances et lorsque celui-ci ne le prévoit pas, ceux appliqués par le Plan Comptable Général.

1.1. - Postes du bilan - actif

1.1.1. - Actifs incorporels.

Ce poste comprend uniquement des droits au bail de certaines agences qui ne font l'objet d'aucun amortissement ni d'aucune provision.

1.1.2. - Placements.

Remarque préalable:

La gestion des placements financiers fait l'objet d'un mandat avec OFIMANDAT. La gestion locative de l'immobilier est effectuée par un cabinet de gérance. Les décisions d'investissement restent exclusivement du ressort de la MFA.

a / Valeurs mobilières amortissables (à taux fixe) article R 332. 19

Les titres à revenus fixes sont inscrits à leur coût d'achat hors intérêt couru. Si la valeur de remboursement actualisée est différente de la valeur d'achat, la différence pour chaque ligne de titres est rapportée au résultat sur la durée de vie résiduelle des titres par la comptabilisation soit d'une charge (surcote) soit d'un produit (décote).

En outre conformément à l'article R 332. 19 du Code des assurances, une provision pour dépréciation est constituée si le débiteur n'est pas en mesure de respecter ses engagements (paiement des intérêts et remboursement du principal).

A la fin de 2008, aucune dépréciation n'a été constatée en l'absence de risque de contrepartie.

b / Autres actifs de placement : placements financiers ou immobiliers affectés ou non à la représentation des engagements techniques article R 332. 20

Les actions et autres titres à taux variables sont inscrits au bilan sur la base du prix d'achat.

L'évaluation de ces titres est effectuée conformément à l'article R 332. 20 : c'est à dire pour les titres cotés : le dernier cours coté au jour de l'inventaire, et pour les titres non cotés : leur valeur d'utilité pour l'entreprise.

A la fin de 2008, il existe une provision pour dépréciation à caractère durable sur les titres non cotés Altima courtage et Altima pour un montant total de 505 K€.

cette provision s'analyse comme suit:

- Une provision de 6 K€ pour couvrir nos titres Altima courtage,
- Une provision de 499 K€ pour couvrir nos titres Altima assurances.

D'autre part, le portefeuille ne contient pas de ligne d'actions détenues en direct hormis des participations non cotées.

Les placements immobiliers sont inscrits pour leur valeur d'acquisition net de frais d'achat ou pour leur coût de construction éventuellement augmenté des travaux d'amélioration procurant une réelle plus-value.

A la suite de l'entrée en application en 2005 des nouvelles règles comptables largement inspirées des normes internationales (IFRS) le système d'amortissement des immeubles a profondément changé.

Ils doivent être désormais amortis par composants. La MFA a opté pour la méthode de réallocation des valeurs nettes comptables qui n'entraîne pas d'impact sur le montant des capitaux propres. La décomposition et les durées d'amortissement retenues tant pour les immeubles de placement que pour ceux d'exploitation sont les suivantes:

• gros oeuvre :	60% sur 60 ans
• façades :	20% sur 30 ans
• équipements techniques :	20% sur 25 ans

Ces nouveaux modes de décomposition et d'amortissement ont généré un doublement de la dotation qui est passée de 0,4 M€ 0,7 M€.

La valeur de réalisation des immeubles et des parts des sociétés immobilières non cotées qui figure dans l'état des placements est déterminée à partir d'expertises quinquennales actualisées annuellement.

A la fin 2005, une expertise quinquennale de l'ensemble du patrimoine a été réalisée.

A la fin 2008, il s'agit donc d'une simple certification intermédiaire.

Aucune provision pour dépréciation des actifs immobiliers n'est actuellement comptabilisée.

Aucune dépréciation à caractère durable n'a été constatée conformément aux prévisions de l'article R 332-20 et aux dispositifs retenus par le collège du Conseil national de la comptabilité (CNC) et de l'autorité de contrôle des assurances et des mutuelles (ACAM) considérant notamment que la volatilité des marchés permet de porter le critère de présomption de dépréciation durable à 30% de moins value latente des placements.

Aucune provision pour risque d'exigibilité des engagements techniques n'a été constituée conformément aux termes de l'article R 331.5-1.

1.1.3 - Comptes de tiers «collectifs»

Les comptes «sociétaires» et «réassureurs» sont ventilés à l'actif et au passif en fonction des soldes individuels.

1.1.4 - Autres actifs.

Les actifs corporels d'exploitation font l'objet d'amortissements annuels sur le mode linéaire selon les durées suivantes :

• Matériel informatique central :	4 à 5 ans
• Matériel micro - informatique et périphérique :	3 ans
• Matériel de transport :	5 ans
• Matériel :	6 ans 2/3
• Mobilier :	10 ans
• Agencements , installations :	10 ans
• Agencements immobiliers :	15 ans

Compte tenu des types d'actifs et de l'utilisation de ceux-ci aucune décomposition n'a été opérée contrairement aux actifs immobiliers.

1.1.5. - Frais d'acquisition reportés.

La fraction des frais reportés a été déterminée en appliquant à ceux - ci le rapport cotisations émises et non acquises sur cotisations émises totales. Ils varient chaque année en fonction de ces divers éléments et augmentent ou diminuent le montant des frais d'acquisition imputables à l'exercice.

1.2 - Postes du bilan - passif

1.2.1. - Fonds d'établissement.

Depuis 1998, le fonds d'établissement est augmenté chaque année en franchise d'impôt du montant des droits d'adhésion des nouveaux sociétaires.

1.2.2. - Provisions techniques.

Les provisions sont déterminées brutes de réassurance ; la part à la charge des réassureurs est inscrite à l'actif. Elles sont calculées séparément pour chacune des catégories définies à l'article A. 344 - 2 du Code des Assurances.

a / Provision pour cotisations émises et non acquises.

La provision pour cotisations émises et non acquises est destinée à constater la fraction des cotisations se rapportant à la période comprise entre le 31 décembre et la date de la prochaine échéance. Elle a été calculée prorata temporis contrat par contrat.

b / Provisions pour sinistres.

Ces provisions correspondent à la valeur estimative des dépenses en principal et en frais internes et externes , nécessaires au règlement de tous les sinistres survenus et non payés.

L'évaluation des dossiers s'effectue selon deux méthodes selon les risques :

- dossier par dossier pour les garanties RC corporelle, individuelle conducteur, pour les catastrophes naturelles et pour les plus gros dossiers IRD;
- selon les coûts moyen pour les autres garanties

en comparaison régulière avec une méthode statistique basée sur la projection des liquidations de charge (méthode dite de Chain Ladder).

Il est constitué en complément une provision pour tardifs, c'est-à-dire pour sinistres survenus mais non encore déclarés à la date de clôture de l'exercice. Il est également déterminé une provision pour frais de gestion destinée à couvrir les coûts nécessaires au traitement des dossiers en cours à la date d'inventaire (situation de run-off).

Cette provision dénommée «chargement de gestion» est déterminée séparément pour les dossiers corporels et pour les autres risques compte tenu des durées de liquidations différentes.

Les prévisions de recours à encaisser sont calculées séparément et viennent en déduction de ces provisions. Le plan de réassurance est basé essentiellement sur des traités en excédents de sinistres dont les priorités sont les suivantes :

- Automobile et responsabilité civile : 300 K€
- Individuelle conducteur : 80 K€
- Incendie et risques locatifs : 175 K€
- Forces de la nature (hors catastrophes naturelles) : 300 K€

Les traités en quote-part, très minoritaires, concernent principalement les catastrophes naturelles (taux de cession: 50%) et individuelle conducteur (taux de cession: 10%).

Les principaux apériteurs sont : Swiss ré, Scor, Sécura et Hannover ruck.

c / Provision pour égalisation

Elle est destinée à faire face aux charges exceptionnelles afférentes aux opérations garantissant les risques naturels ou les actes de terrorisme.

La partie de cette provision relative au risque «attentats» a été dotée en application d'un régime transitoire et dérogatoire en 2001 et 2002. A partir de 2003, elle ne l'a plus été car aucune cotisation individualisée n'a été tarifée dans les contrats. Si aucun évènement ne survient durant cette période ces dotations seront reprises en 2012 et 2013.

Pour 2008 sur le risque catastrophes naturelles, une reprise de 187 K€ a été effectuée.

Cette reprise a été déterminée à partir du résultat technique de la catégorie.

d / Autres provisions techniques

Dans ce poste figurent :

- Les provisions mathématiques des rentes. L'arrêté du 20 décembre 1996 a modifié les règles de provisionnement des rentes (utilisation de la table TD 88 / 90 au lieu de la table CR 4,75 %). Pour 2008, le taux d'actualisation reste fixé à 2,50% (au plus égal à 60% du TME moyen constaté sur les six mois).
- La provision pour risques en cours qui a pour but de couvrir la charge des sinistres et des frais afférents aux contrats pour la période qui s'écoule du 31 décembre à la date de la prochaine échéance pour la part qui n'est pas couverte par la provision pour cotisations non acquises.

Pour l'exercice 2008, la provision pour la catégorie «catastrophes naturelles» a été reprise pour 10 K€. Une dotation pour la catégorie «dommage aux biens» a été comptabilisée pour un montant de 431 K€.

1.3. - Hors bilan

Les engagements concernent les dépôts titres constitués par les réassureurs en couverture de leurs engagements.

La caution bancaire réclamée en lien avec un contentieux fiscal a été reprise suite à la mise en paiement de la réclamation.

La MFA commercialise des produits crédits Automobiles licence Taxi, en partenariat avec la Socram dont elle est actionnaire. Dans ce contexte la MFA apporte une garantie à la bonne réalisation de ces opérations. Au 31/12/2008 aucun engagement hors bilan n'est à constater compte tenu d'un nombre de défaillance historiquement très limité et confirmé par les chiffres de 2008.

1.4. - Compte de résultat

1.3.1. - Produits financiers : règle d'allocation

Les produits nets des placements nets de charges figurent à l'origine au compte non technique

En fin d'exercice, ils sont ventilés en deux parties:

- les produits nets générés par le placement des fonds provenant des provisions techniques sont transférés au compte technique,
- les produits nets issus des capitaux propres restent au compte non technique. La détermination de la partie à transférer s'effectue en appliquant aux produits nets la formule suivante :

$$\begin{array}{r}
 \text{Provisions techniques nettes} \\
 \text{de réassurance} \\
 + \\
 \text{Réserve de capitalisation} \\
 \hline
 \text{Provisions techniques nettes de réassurance} \\
 + \\
 \text{Capitaux propres} \\
 \text{(hors réserve de capitalisation)}
 \end{array}$$

Le pourcentage d'allocation au compte technique se situe généralement dans une fourchette qui s'étend de 55 à 60%.

1.3.2. - Les charges

Les charges sont classées par destination à partir d'une pré - imputation par nature selon les méthodes suivantes :

- analyse de l'activité de chaque département de la Mutuelle (siège et réseau) et répartition de celle-ci en pourcentage selon les rubriques du plan comptable : (acquisition , administration , gestion des sinistres , autres charges techniques , gestion des placements , charges non techniques).
- lorsque les charges sont affectables à plusieurs départements ou à la Mutuelle entière, une seconde répartition est effectuée en fonction du poids

respectif de chacun de ceux-ci dans l'activité générale. Les pourcentages ainsi déterminés sont révisés chaque année.

Les frais d'acquisition sont constitués de toutes les dépenses engagées jusqu'à la conclusion des contrats.

Les frais d'administration comportent principalement les frais de gestion des contrats, d'encaissement des cotisations et de surveillance du portefeuille.

Les frais de gestion des sinistres englobent tous les coûts internes liés à ceux-ci (gestion, règlements et recours).

Les autres charges techniques sont constituées essentiellement des frais de mise à disposition de moyens (informatique, services généraux) et de gestion générale de la Mutuelle (personnel, formation). A ceux-ci s'ajoutent les frais de comptabilité et de gestion des comptes sociétaires.

Les frais de gestion des placements incluent les coûts liés aux mandats de gestion mentionnés plus haut et ceux d'analyse et de traitement des informations en provenance de ceux-ci.

2. - Dérogations aux principes généraux du plan comptable

Il n'a pas été fait de dérogation aux principes généraux du plan comptable.

3. - Choix de l'unité monétaire

Les montants qui figurent dans cette annexe sont exprimés en milliers d'euros.

4. - Autres informations

Le contrôle fiscal relatif aux exercices 2001 et 2002 s'est déroulé et terminé en 2003.

Une contestation portant sur un montant de 0,256 M€ à fait l'objet d'une provision pour risques en 2003; le différend est pendant devant la Cour administrative d'appel.

En 2008, cette provision a été reprise en lien avec la mise en paiement de la réclamation.

L'impact des nouvelles règles d'amortissements par éléments a généré à partir de 2005 une minoration du résultat imposable d'environ 0,300 M€.

Cette minoration est répartie et réintégrée fiscalement par parts égales sur cinq exercices.

D'autre part, une provision représentant 4/5 de l'impôt lié à cette réintégration a été constituée à partir du même exercice.

Elle sera déduite fiscalement par quart sur les exercices suivants.

Ce mécanisme subsistera jusqu'à ce que l'écart entre ancienne et nouvelle dotation devienne inférieur à 0,150 M€, limite de la tolérance admise par l'Administration Fiscale.

En lien notamment avec l'écart de valeur liquidative des OPCVM, en vertu de l'article 209 OA du Code général des impôts, le résultat fiscal 2008 manifeste un déficit ayant donné lieu à l'enregistrement d'une créance de report en arrière dudit déficit, s'élevant à un montant de 2 227 K€.



Notes

sur les postes du bilan

1 - Evolution des actifs incorporels

Nature de l'actif	Montant en début d'exercice	Transfert et mouvements de l'exercice	Montant en fin d'exercice
Droits au bail	207	290	497

2 - Evolution des actifs immobiliers

Nature de l'actif	Montant brut en début d'exercice	Transfert et mouvements de l'exercice	Montant brut en fin d'exercice
Parts de sociétés immobilières non cotées	26	-6	20
Immeubles	24 848	894	25 742
Total	24 874	888	25 762

Dotations de l'exercice aux amortissements et provisions	Diminutions d'amortissements et reprises de provisions	Cumul amortissements et provisions à la clôture de l'exercice	Montant net inscrit au bilan
0	0	0	20
712	0	9 734	16 008
712	0	9 734	16 028

3 - Autres

Placements

Nature de l'actif	Montant brut à la clôture de l'exercice	Dotation et reprises de provisions	Montant cumulé des provisions à la clôture de l'exercice	Montant net inscrit au bilan à la clôture de l'exercice
Obligations , T.C.N. et titres à revenu fixe	79 483	0	0	79 483
Actions	2 857	18	504	2 353
O.P.C.V.M.	27 229	0	0	27 229
Prêts	1 300			1 300
Sous - total état des placements	110 869	18	504	110 365
Dépôts et cautionnements	84			84
Total	110 953	18	504	110 449

4 - Etat détaillé des placements

1 - Placements inscrits au bilan en classe 2 conformément à l'article R 332-19 affectables à la représentation des engagements réglementés autres que ceux déposés chez les cédants.

N° de Code	Nombre et désignation des valeurs	Affectation	Localisation	Valeur brute	Corrections de valeur	Valeur nette au bilan	Valeur de réalisation	Plus ou moins values latentes	Valeur de remboursement	
23 - Placements financiers										
231 - Obligations , titres de créances négociables et autres titres à revenu fixe										
Obligations des secteurs public et semi - public cotées										
OAT										
AT0000385992	1 600 000	AUTRICHE 3,80%03-13	F	France	1 559	8	1 567	1 649	82	1 600
BE0000303124	2 000 000	BELGIQUE OLO 4,25%04-14	F	France	1 988	0	1 988	2 090	102	2 000
DE0001135234	600 000	ALLEMAGNE 3,75%03-13	F	France	596	1	597	636	39	600
DE0001135242	1 000 000	ALLEMAGNE 4,25%03-14	F	France	993	1	994	1 089	94	1 000
ES0000012098	2 000 000	ESPAGNE 4,75%98-300714	F	France	2 081	-14	2 067	2 146	79	2 000
ES0000012866	1 350 000	ESPAGNE 4,20%03-300713	F	France	1 399	-19	1 380	1 407	27	1 350
FI0001005704	1 300 000	FINLANDE 4,25%04-15	F	France	1 291	1	1 292	1 377	85	1 300
FR0000187361	2 200 000	OAT 5%01-25102016	F	France	2 439	-16	2 424	2 484	60	2 200
FR0000188955	2 000 000	OATI 2,50%03-25072013	F	France	2 356	-33	2 323	2 321	-2	2 000
FR0000188989	2 750 000	OAT 4%03-25042013	F	France	2 773	5	2 777	2 894	116	2 750
FR0000481582	1 000	FRANCE EMP.ETAT 5,875%00-11	F	France	997	2	999	1 069	70	1 000
FR0010061242	2 800 000	OAT 4%04-25042014	F	France	2 780	4	2 784	2 963	179	2 800
FR0010288357	1 000 000	OAT 3,25%06-25042016	F	France	944	12	956	1 010	54	1 000
FR0010415331	750 000	OAT 3,75%07-25042017	F	France	727	3	730	775	45	750
GR0124018525	550 000	GRECE 5,25%02-12	F	France	588	-14	574	561	-13	550
GR0124024580	1 400 000	GRECE 4,50%04-14	F	France	1 416	-4	1 412	1 371	-41	1 400
GR0124029639	1 600 000	GRECE 4,30%07-200717	F	France	1 592	2	1 594	1 514	-80	1 600
IE0031256328	1 000 000	IRLANDE 5%02-13	F	France	1 022	-5	1 017	1 054	37	1 000
IE00B28HXX02	1 300 000	IRLANDE 4,5%07-181018	F	France	1 291	0	1 291	1 333	42	1 300
IT0001247052	2 750 000	ITALIE 0%010510 IPMT BTP	F	France	2 025	578	2 603	2 652	49	2 750
IT0003357982	3 000 000	ITALIE 4,75%02-010213	F	France	3 094	-26	3 068	3 126	58	3 000
Total OAT					33 951	485	34 436	35 519	1 082	33 950
Autres										
FR0000473217	1 500 000	CNA 4,5%03-0318	F	France	1 460	11	1 471	1 562	91	1 500
FR0000494957	1 000	SNCF 4 5/8%99-09 EMTN	F	France	945	49	994	1 022	28	1
FR0000582686	1 000 000	CNA 5,80%97-12	F	France	979	13	992	1 079	87	1 000
FR0000584179	1 750 000	OSEO BDPME 4,40%98-09	F	France	1 609	135	1 744	1 759	15	1 750
Total autres					4 993	208	5 201	5 422	221	4 251
Total obligations des secteurs public et semi - public cotées					38 944	693	39 637	40 940	1 303	38 201

1 - Placements inscrits au bilan en classe 2 conformément à l'article R 332-19 affectables à la représentation des engagements réglementés autres que ceux déposés chez les cédants.

N° de Code	Nombre et désignation des valeurs	Affectation	Localisation	Valeur brute	Corrections de valeur	Valeur nette au bilan	Valeur de réalisation	Plus ou moins values latentes	Valeur de remboursement	
Obligations françaises privées cotées										
FR0000474975	1 000 000	VEOLIA ENV.4 7/8%03-13 TR.A	F	France	1 050	-22	1 028	984	-43	1 000
FR0000485724	1 500	FIN.FONCIER 5 3/8%01-13	F	France	1 613	-39	1 574	1 578	3	1 500
FR0000488702	700 000	CRH 5%02-251013	F	France	716	-3	713	726	13	700
FR0000497398	600 000	FINANCT FONCIER 5 5/8%99-10	F	France	600	0	600	621	21	600
FR0000498230	1 000 000	AEROPORTS PARIS 5 7/8%00-10	F	France	991	8	999	1 031	32	1 000
FR0000584245	1 500 000	RENAULT CREDIT INTL 6,30%97-09	F	France	1 514	-14	1 500	1 474	-26	1 500
FR010018275	400 000	CRH 4,25%03-251014	F	France	413	-4	409	400	-9	400
FR010160929	1 000 000	VIVENDI 3,875%05-150212	F	France	947	11	958	950	-8	1 000
FR010224337	1 000 000	SCHNEIDER 4%05-110817 EMTN	F	France	1 007	-2	1 005	872	-134	1 000
FR010261388	500	VEOLIA 4%05-120216 EMTN S.17	F	France	498	1	498	434	-64	500
FR010369413	1 000 000	AIR FRANCE 4,75%06-14	F	France	992	3	995	832	-163	1 000
FR010455626	500 000	CASINO 4,875%07-100414 EMTN T1	F	France	465	4	469	419	-50	500
FR010479717	1 900 000	BNP PARIBAS 4,50%07-300514 EMTN	F	France	1 883	3	1 886	1 940	54	1 900
FR010612705	800 000	DANONE GROUPE 5,25%-060511EMTN	F	France	798	0	798	846	48	800
FR0000471054	1 500 000	BELGELEC FIN. 5,50%02-12 EMTN	F	France	1 553	-27	1 525	1 535	10	1 500
FR0000495848	1 300	BELGELEC FIN.5,875%99-131009	F	France	1 261	32	1 294	1 328	35	1 300
FR010015982	800 000	BFCM 5%03-300915 EMTN S46	F	France	798	0	798	774	-24	800
XS0122029548	100 000	AXA 6,75%00-20	F	France	111	-8	104	97	-7	100
XS0196630270	1 000 000	LAFARGE 5%04-160714 EMTN	F	France	957	5	962	940	-22	1 000
XS0204436348	500 000	UNIBAIL RODAMCO4%04-291011EMTN	F	France	502	-1	501	463	-38	500
XS0233988004	500 000	HSBC FINANCE 3,75%05-15 MTN	F	France	490	3	493	455	-37	500
XS0236951207	500 000	ALTADIS EMISIONES FIN.4%05-15	F	France	499	0	499	409	-90	500
XS0270531147	300 000	BNP PARIBAS TV06-171016 EMTN	F	France	286	1	287	246	-41	300
XS0289185695	1 000 000	STE GENERALE 4,20%07-050312 EMTN	F	France	998	1	999	994	-5	1 000
XS0294547525	1 000 000	ST GOBAIN TV07-110412 EMTN	F	France	980	5	985	842	-143	1 000
XS0303483621	600 000	STE GENERALE TV07-070617 EMTN	F	France	574	3	577	459	-118	600
XS0342783692	1 000 000	EDF 5%08-050218	F	France	936	1	937	993	56	1 000
XS0355119115	1 000 000	STE GLE 6,363%08-060423 EMTN	F	France	978	-13	965	998	33	1 000
Total obligations françaises privées cotées				24 409	-52	24 358	23 640	-718	24 500	
Obligations internationales cotées en France										
DE0008016502	1 000 000	DEU.POST FINANCE 4 7/8%03-14	F	France	1 037	-16	1 021	1 006	-16	1 000
XS0083986660	500	PROVINCE QUEBEC 5,50%98-10	F	France	756	4	760	784	24	762
XS0155788150	500 000	DEU.TEL.INTL FI.6,5%02-09 EMTN	F	France	503	-3	500	512	12	500
Total obligations internation. cotées en France				2 296	-15	2 282	2 302	20	2 262	

1 - Placements inscrits au bilan en classe 2 conformément à l'article R 332-19 affectables à la représentation des engagements réglementés autres que ceux déposés chez les cédants.

N° de Code	Nombre et désignation des valeurs		Affectation	Localisation	Valeur brute	Corrections de valeur	Valeur nette au bilan	Valeur de réalisation	Plus ou moins values latentes	Valeur de remboursement
Obligations de l'O.C.D.E.										
ES0361002001	1 500 000	AYT CEDULAS CAJ.III 5,25%02-12	F	France	1 535	-10	1 525	1 501	-25	1 500
ES0413211055	500 000	BCO BILBAO VIZCAYA 4,25%04-14	F	France	487	2	489	499	10	500
XS0167154680	1 000 000	GOLDMAN SACHS 5 1/8%03-13 EMTN	F	France	1 024	-12	1 012	886	-126	1 000
XS0184373925	1 000 000	TELECOM ITAL.5 3/8%04-19 EMTN	F	France	1 078	-16	1 062	793	-268	1 000
XS0186317417	850 000	BANK OF AMER.4,625%04-14 GLOB.	F	France	851	0	851	817	-34	850
XS0226062981	600 000	CITIGROUP 3,50%05-050815 EMTN	F	France	578	6	584	484	-100	600
XS0241183804	1 500 000	ABN AMRO BANK 3,25%06-13 MTN	F	France	1 397	24	1 421	1 419	-2	1 500
XS0255300633	500 000	B.F.C.M. 4,375%06-310516 EMTN	F	France	496	0	496	481	-15	500
XS0278556286	1 400 000	STADSHYPO.3,75%06-121213 EMTN	F	France	1 394	1	1 395	1 381	-14	1 400
XS0289011271	1 000 000	NATINOW. 4,125%07-270212 EMTN	F	France	998	0	998	976	-23	1 000
XS0293707617	1 900 000	RABOBANK NLD 4,125%07-040412	F	France	1 899	0	1 899	1 927	28	1 900
XS0320438442	1 100 000	BK OF SCOTLAND 4,5%07-10	F	France	1 098	1	1 099	1 099	0	1 100
XS0399648301	500 000	RWE FIN.5 3/4%08-1113	F	France	498		498	533	35	500
Total obligations de l'O.C.D.E.					13 334	-4	13 330	12 795	-535	13 350
TOTAL R 332-19					78 983	623	79 606	79 677	71	78 313

2 - Placements inscrits au bilan en classe 2 conformément à l'article R332-20 et affectables à la représentation des engagements réglementés autres que ceux déposés chez les cédants.

Nombre et désignation des valeurs	Affectation	Localisation	Valeur inscrite au bilan		Valeur nette au bilan	Valeur de réalisation	Plus ou moins values latentes
			Valeur brute	Amortissements et provisions			
21 - Immeubles et parts de sociétés immobilières non cotées							
211- Parts de sociétés civiles à objet foncier							
SCI du GEMA	F	FRANCE	20	0	20	132	112
TOTAL 211		FRANCE	20	0	20	132	112
212 - Immeubles bâtis							
CLICHY-SUR-SEINE - 6bis, rue Fournier	F	FRANCE	7 447	2 848	4 600	5 480	880
LEVALLOIS-PERRET - 2/4, rue du Président Wilson	F	FRANCE	855	487	368	2 793	2 425
PARIS - 26/28, avenue du Maine	F	FRANCE	1 261	582	680	7 280	6 600
ASNIERES-SUR-SEINE - 23, rue Robert Dupont	F	FRANCE	302	179	123	830	707
PONTOISE - 29/31, place du Grand Martroy	F	FRANCE	82	50	33	79	46
PARIS - 35, rue de Bretagne	F	FRANCE	437	154	283	330	47
PARIS - 38, rue Hermel	F	FRANCE	191	64	127	165	38
PARIS - 27, rue Jussieu	F	FRANCE	524	166	358	359	1
IVRY-SUR-SEINE - 5, rue Marat	F	FRANCE	130	66	64	71	7
		FRANCE	11 230	4 595	6 635	17 387	10 752
219 - Immeubles d'exploitation							
CLICHY-SUR-SEINE - 6, rue Fournier	F	FRANCE	9 817	3 800	6 017	12 880	6 863
MAISONS-ALFORT - 82/84, avenue du Général de Gaulle	F	FRANCE	196	95	101	250	149
SEVRAN - 1, avenue Salvador Allende	F	FRANCE	538	243	295	267	-28
MONTIGNY-LE-BRETONNEUX - 9/13, rue Marcel Proust	F	FRANCE	1 283	482	801	726	-75
MONTREUIL-SOUS-BOIS - 38, rue Rouget de L'Isle	F	FRANCE	61	34	27	111	84
PARIS - 26/28, avenue du Maine	F	FRANCE	170	78	92	610	518
VERSAILLES - 9, rue de la Paroisse	F	FRANCE	429	148	281	165	-116
PONTOISE - 26/28, rue Séré Depoin	F	FRANCE	312	108	204	90	-114
PARIS - 48, avenue Secrétan	F	FRANCE	502	152	351	241	-110
TOTAL 219		FRANCE	13 307	5 140	8 167	15 340	7 173
Immeubles en cours d' acquisition	F	France	1 206	0	1 206	1 206	0
TOTAL DES PLACEMENTS IMMOBILIERS (21)		FRANCE	25 763	9 735	16 028	34 065	18 037

2 - Placements inscrits au bilan en classe 2 conformément à l'article R332-20 et affectables à la représentation des engagements réglementés autres que ceux déposés chez les cédants.

N° de Code	Nombre et désignation des valeurs	Affectation	Localisation	Valeur brute	Corrections de valeur	Valeur nette au bilan	Valeur de réalisation	Plus ou moins values latentes	
23 - Placements financiers									
OPCVM - titres à revenu fixe									
FR0010356931	22 698,00	22698OFI PALMARES BOND FCP 4DEC	F	France	2 821		2 821	2 747	-74
Total OPCVM - titres à revenu fixe					2 821		2 821	2 747	-74
Autres OPCVM									
FR0000008997	1 055,61	OFI TRESOR SI.4DEC	F	France	4 387		4 387	4 445	58
FR0000017329	5 000,00	AGF VALEURS DURABLES SI.R 3DEC	F	France	2 514		2 514	1 734	-780
FR0000401507	26 000,00	AGF INDICE EUROLAND FCP	F	France	1 493		1 493	881	-612
FR0000449431	17 320,00	AGF ACTIONS EURO VALUE FCP3DEC	F	France	1 507		1 507	1 041	-466
FR0007001037	9 650,00	AGF ACTIONS VD FCP	F	France	2 524		2 524	1 841	-683
FR0007041546	5 640,00	OFI PALMARES EQUITY FCP 4DEC	F	France	5 399		5 399	3 510	-1 889
FR0010004663	9 000,00	AGF EURO ACTIONS C SI.3DEC	F	France	1 544		1 544	1 074	-470
FR0010004671	12 365,00	AGF EURO ACTIONS D SI.3DEC	F	France	1 924		1 924	1 348	-576
FR0010262923	150,00	OFI TRESOR PLUS FCP 4DEC	F	France	1 615		1 615	1 680	65
FR0010336032	1 500,00	OFI PALMARES VR 2 I FCP 4DEC	F	France	1 501		1 501	1 612	111
Total autres OPCVM					24 407		24 407	19 166	-5 241

2 - Placements inscrits au bilan en classe 2 conformément à l'article R332-20 et affectables à la représentation des engagements réglementés autres que ceux déposés chez les cédants.

N° de Code	Nombre et désignation des valeurs		Affectation	Localisation	Valeur brute	Corrections de valeur	Valeur nette au bilan	Valeur de réalisation	Plus ou moins values latentes	Valeur de remboursement
Actions françaises non cotées										
930140	20 000,00	OFIVALMO PARTENAIRES	F	France	192		192	244	51	
FR0004287316	53 633,00	SOCRAM	F	France	273		273	2 498	2 226	
OFI000761157	3 409,00	SACRA	F	France	52		52	52	0	
OFI000763000	18 000,00	MUTAVIE	F	France	1 372		1 372	13 086	11 714	
OFI000764003	9 604,00	ALTIMA	F	France	960	-499	461	461	0	
OFI000764165	45,00	OSEO GARANTIE	F	France	2		2	3	2	
OFI000764300	3,00	ALTIMA COURTAGE	F	France	6	-6	0	0	0	
Total actions françaises non cotées					2 857	-505	2 352	16 344	13 992	
231 - Obligations, titres de créances négociables et autres titres à revenu fixe										
Obligations françaises privées cotées										
Total obligations françaises privées cotées					0		0	0	0	0
Obligations de l'OCDE										
XS0219379830	500 000,00	KHEOPS TV05-12 MTN S.5 CL.B-17	F	France	500		500	192	-308	500
Total obligations de l'OCDE					500		500	192	-308	500
TOTAL R332 - 20					30 585	-505	30 080	38 449	8 368	500
QS0002989794	130,00	OFI PEC 2013	L	France	1 300		1 300	1 300	0	1 300
Total Valeurs mobilières					1 300	0	1 300	1 300	0	1 300

3 - Placements inscrits au bilan en classe 2 déposés ou donnés en nantissement chez les cédants en garantie des acceptations

Désignation des valeurs	Affectation	Localisation	Valeur de réalisation	Valeur nette au bilan
235 - Espèces déposées chez les cédants	F	FRANCE	385	385
ALTIMA			382	382
ASSURANCE MUTUELLE DES MOTARDS			3	3

4 - Autres placements inscrits au bilan en classe 2

Désignation des valeurs	Affectation	Localisation	Valeur de réalisation	Valeur nette au bilan
234 - Autres placements				
2343 - Dépôts et cautionnements en France	F	FRANCE	84	84

5 - Actifs inscrits au bilan affectables à la représentation des engagements réglementés , autres que ceux inscrits en classe 2

Désignation des valeurs	Affectation	Localisation	Valeur de réalisation	Valeur nette au bilan
Créances				
Cotisations échues et non recouvrées	F	FRANCE	19 586	19 586
Autres actifs				
Coupons et intérêts échus à recouvrer	F	FRANCE	0	0
Banques, chèques postaux et caisse	F	FRANCE	37	37
Comptes de régularisation - actif				
Intérêts courus des placements	F	FRANCE	1 971	1 971
Frais d'acquisition reportés	F	FRANCE	2 866	2 866
Total	F	FRANCE	24 460	24 460

6 - Valeurs reçues en nantissement des réassureurs incrites en hors bilan (classe 8)

Désignation des valeurs	Localisation	Valeur de réalisation Article R 332-20-1
Valeurs d'Etats de l' O.C.D.E.	FRANCE	3 151
Autres valeurs cotées : obligations et titres à revenus fixes	FRANCE	5 726
Actions	FRANCE	130
Parts de sicav et fonds divers	FRANCE	14 265
TOTAL valeurs mobilières et titres assimilés	FRANCE	23 272

5 - Etat récapitulatif des placements

Nature des actifs	Valeur brute	Valeur de réalisation	Valeur nette au bilan	Valeur brute (Exercice N -1)	Valeur de réalisation (Exercice N -1)	Valeur nette au bilan (Exercice N -1)
1 / Placements						
1 - Placements immobiliers	25 763	34 065	16 028	24 874	32 160	15 853
2 - Actions et autres titres à revenu variable autre que les parts d' O.P.C.V.M.	2 857	16 344	2 352	2 951	16 579	2 465
3 - Parts d'O.P.C.V.M. autres que celles visées au 4	24 407	19 166	24 407	23 897	27 450	23 897
4 - Parts d'O.P.C.V.M. à revenu fixe	2 821	2 747	2 821	2 618	2 897	2 618
5 - Obligations et autres titres à revenu fixe	79 483	79 869	80 108	79 350	78 879	79 997
7 - Autres prêts et effets assimilés	1 300	1 300	1 300	0	0	0
8 - Dépôts auprès des entreprises cédantes	385	385	385	352	352	352
9 - Dépôts (autres que ceux visés au 8) et cautionnements en espèces , et autres placements	84	84	84	84	84	84
11 -Total des lignes 1 à 9	137 100	153 960	127 485	134 126	158 401	125 266
a/ dont :						
- placements évalués selon l'article R 332 -19	78 983	79 677	79 608	79 350	78 878	79 997
- placements évalués selon l'article R 332 - 20	56 817	72 983	46 577	54 776	79 523	45 269
Total a/	135 800	152 660	126 185	134 126	158 401	125 266
b/ dont :						
- valeurs admises en représentation des engagements règlementés	134 500	151 360	124 885	134 126	158 401	125 266
- valeurs non admises	1 300	1 300	1 300			
Total b/	135 800	152 660	126 185	134 126	158 401	125 266

Tableau de concordances

entre l'état récapitulatif et l'actif du bilan

Nature des actifs	Valeur nette au bilan selon état récapitulatif	Différences sur prix de remboursement à percevoir Art. R 332-19	Amortissement des différences de remboursement Art. R 332-19	Valeur nette à l'actif du bilan
Total des placements	127 485	979	356	126 862

6 - Détail des provisions

à la charge des réassureurs

Risques couverts	Exercice techniques			Total
	2008	2007	2006 et antérieurs	
Auto et Responsabilité civile	504	1 018	18 685	20 207
Individuelle conducteur	7	191	4	202
Dommages aux biens des particuliers	0	27	11	38
Catastrophes naturelles	2	35	548	585
Total	513	1 271	19 248	21 032

7 - Créances et dettes

ventilées selon leur durée

Postes du Bilan	jusqu'à 1 an	Plus d'un an à cinq ans	Plus de cinq ans	Total
1.- Créances				
Créances nées d'opérations d'assurance directe	20 760			20 760
- dont sociétaires: 19 586				
Créances nées d'opérations de réassurance	1 012			1 012
Personnel	19			19
Etat , Sécurité sociale, et collectivités publiques	2 758			2 758
Débiteurs divers	526			526
Total créances	25 075	0	0	25 075
2. - Dettes				
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	2 162			2 162
- dont sociétaires: 2 088				
Dettes nées d'opérations de réassurance	163			163
Autres emprunts , dépôts et cautionnements reçus		133		133
Personnel	570			570
Etat , Sécurité sociale et collectivités publiques	2 394			2 394
Créanciers divers	1 126			1 126
- dont réparateurs agréés: 285				
Banques	505			505
Total dettes	6 918	133	0	7 051

8 - Produits à recevoir et charges à payer

rattachés aux postes de créances et de dettes

Postes du bilan

Exercice N

Exercice N -1

a / produits à recevoir		
Organismes sociaux	0	0
Etat	0	0
Débiteurs divers		
- Commissions Mutavie	45	52
- Frais de gestion des dossiers Socram	104	231
- Commissions Banque française	33	0
- Commissions C.N.P.	41	60
- Commissions prestataires agréés	36	27
- Prestations de personnel fournies	14	0
- Activités immeubles	84	0
- Acomptes sur immobilisations	117	0
- Autres	52	92
Total débiteurs divers	526	462
Total	526	462
b / charges à payer		
Personnel :		
- Congés payés	444	435
- Prime de vacances	125	129
- Intéressement	0	42
- Participation	0	192
Total personnel	569	798
Organismes sociaux		
- Charges sociales sur congés payés	376	370
- Charges sociales sur prime de vacances	106	110
- Charges sociales sur participation	0	15
- Charges sociales sur intéressement	0	3
- Organic	76	83
Total organismes sociaux	558	581
Etat		
- Charges fiscales sur congés payés	87	86
- Charges fiscales sur prime de vacances	24	23
- Autres	147	223
Total Etat	258	332
Créditeurs divers	351	350
Total	1 736	2 061

9 - Frais d'acquisition reportés

Ils sont inscrits à l'actif du bilan pour un montant de 2 866 K€. Ils sont déterminés en appliquant aux frais d'acquisition de l'exercice le pourcentage représenté par les cotisations reportées sur l'exercice n + 1 par rapport aux cotisations totales émises.

10 - Variation

des capitaux propres

Dénomination	Montant au début de l'exercice	Dotations ou affectations dans l'exercice	Reprise ou prélèvement dans l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Fonds d'établissement	1 865	100		1 965
Réserve pour éventualités	58 955	4 701		63 656
Réserve pour variations boursières	1 067			1 067
Réserve pour incidence de sinistres	1 296			1 296
Réserve de capitalisation	4 896	108		5 004
Résultat de l'exercice 2007	4 701		4 701	0
Résultat de l'exercice 2008		2 094		2 094
Total	72 780	7 003	4 701	75 082

11 - Détail de la provision

pour risques et charges

Intitulé de la provision	Exercice N	Exercice N - 1
Provision pour investissement	656	552
Provision pour risques et charges	517	729
- Etalement d'I.S.	313	
- Litige personnel	204	
Provision pour départs en retraite	1 044	1 101
Provision pour médailles du travail	339	402
Total	2 556	2 784

12 - Evolution de la charge des sinistres, bonis/malis

et du rapport sinistres / cotisations acquises

(d'après état C10 : affaires directes en France hors transport)

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2004	2005	2006	2007	2008
2004					
REGLEMENTS	23 173				
PROVISIONS	18 562				
TOTAL CHARGE SINISTRES	41 735				
COTISATIONS ACQUISES	58 790				
% SINISTRES AUX COTISATIONS	70,99%				
2005					
REGLEMENTS	31 730	22 742			
PROVISIONS	8 250	19 787			
TOTAL CHARGE SINISTRES	39 980	42 529			
BONI/MALI PAR RAPPORT A L' ORIGINE	1 755				
COTISATIONS ACQUISES	58 790	57 693			
% SINISTRES AUX COTISATIONS	68,00%	73,72%			
2006					
REGLEMENTS	34 835	30 592	23 144		
PROVISIONS	6 601	6 844	19 962		
TOTAL CHARGE SINISTRES	41 436	37 436	43 106		
BONI/MALI PAR RAPPORT A L' ORIGINE	299	5 093			
COTISATIONS ACQUISES	58 790	57 693	57 134		
% SINISTRES AUX COTISATIONS	70,48%	64,89%	75,45%		
2007					
REGLEMENTS	36 217	32 802	31 807	21 922	
PROVISIONS	4 579	4 418	8 882	18 135	
TOTAL CHARGE SINISTRES	40 796	37 220	40 689	40 057	
BONI/MALI PAR RAPPORT A L' ORIGINE	-17 623	5 309	2 417		
COTISATIONS ACQUISES	58 790	57 693	57 134	54 387	
% SINISTRES AUX COTISATIONS	69,39%	64,51%	71,22%	73,65%	
2008					
REGLEMENTS	37 205	33 849	34 007	31 018	21 335
PROVISIONS	3 943	4 617	6 189	10 436	18 615
TOTAL CHARGE SINISTRES	41 148	38 466	40 196	41 454	39 950
BONI/MALI PAR RAPPORT A L' ORIGINE	587	4 063	2 910	-1 397	
COTISATIONS ACQUISES	58 790	57 693	57 134	54 387	53 519
% SINISTRES AUX COTISATIONS	69,99%	66,67%	70,35%	76,22%	74,65%

13 - Détail

des provisions pour sinistres à payer

Risques couverts	Exercice techniques			Total
	2008	2007	2006 et antérieurs	
Responsabilité civile corporelle automobile	9 515	6 573	30 812	46 900
Responsabilité matérielle automobile	2 904	332	163	3 399
Autres garanties automobile	2 691	306	-25	2 972
Dommages aux biens des particuliers	3 533	3 093	2 224	8 850
Catastrophes naturelles	58	120	861	1 039
Responsabilité civile générale	5	12	-1	16
Navigation de plaisance	113	53	30	196
Acceptations	127	86	75	288
Total	18 946	10 575	34 139	63 660

14 - **Détail**

des autres provisions techniques

Intitulé de la provision	Exercice N	Exercice N - 1
Provision pour risques en cours	431	10
Provision mathématique des rentes	8 696	8 791
Total	9 127	8 801



Notes

sur le compte de résultat

1 - Autre produits techniques

Nature	Exercice N	Exercice N -1
Cotisations assistance	1 618	1 558
Cotisations protection juridique	971	896
Commissions d'apport des réparateurs	42	0
Commissions Mutavie	53	77
Frais de gestion Socram	104	231
Commissions C.N.P.	168	168
Commissions Banque Francaise	72	0
Prestations fournies	46	117
Divers	71	90
Total des autres produits techniques	3 145	3 137

2 - Ventilation

des produits et charges de placements

Nature	Exercice N	Exercice N - 1
Revenus des placements immobiliers	1 851	1 949
Revenus des placements mobiliers	3 748	4 319
Autres revenus financiers	49	23
Profits liés à la réalisation de placements	1 433	4 547
Autres produits de placements	191	202
Reprises de provisions sur placements	0	0
Total des produits de placements	7 272	11 040
Charges des placements immobiliers	1 051	1 069
Charges des placements mobiliers	115	172
Frais de gestion et frais financiers	644	500
Pertes liées à la réalisation de placements	108	606
Autres charges des placements	172	152
Dotations aux provisions sur placements	18	482
Total des charges de placements	2 108	2 981

3 - Produits et charges exceptionnels

Nature	Exercice N	Exercice N - 1
1 / Produits exceptionnels		
Restitution d'impôt suite à réclamation	0	0
Reprise provision pour risques et charges	456	40
Dommages, intérêts et indemnités	0	0
Autres	9	28
Total des produits exceptionnels	465	68
2 / Charges exceptionnelles		
Dotation provision pour investissements	104	166
Dotation provision pour risques et charges	124	300
Créances irrécouvrables	0	7
Mises au rebut d'immobilisations	114	10
Autres	425	60
Total des charges exceptionnelles	767	543

4 - Participation et intéressement des salariés

Nature	Exercice N	Exercice N - 1
Intéressement	0	38
Participation	8	219
Total intéressement et participation	8	257

Résultat technique

par catégorie (Etat C1)

Exercice 2008

	Automobile ensemble des contrats (Catég.22 et 23)	Domages aux biens des particuliers (Catég. 24)	Catastrophes naturelles (Catég. 27)
Cotisations et accessoires émis	64 103	9 497	1 127
Annulations de cotisations et accessoires émis	20 350	1 345	182
Cotisations à annuler:			
à la clôture de l'exercice	467	115	
à l'ouverture de l'exercice	452	127	
Sous-total cotisations nettes	43 738	8 164	945
Provisions pour pena			
à la clôture de l'exercice	18 961	3 719	428
à l'ouverture de l'exercice	19 617	3 712	418
Sous-total cotisations de l'exercice	44 394	8 157	935
Sinistres payés	39 405	6 042	642
Versements périodiques de rentes payées	482		
Recours encaissés	12 557	714	0
Frais de gestion des sinistres	5 745	913	150
Provisions pour sinistres à payer:			
à la clôture de l'exercice	60 997	10 082	1 039
à l'ouverture de l'exercice	60 454	6 832	1 698
Prévisions de recours à encaisser:			
à la clôture de l'exercice	7 724	1 231	0
à l'ouverture de l'exercice	7 120	773	0
Autres provisions techniques:			
à la clôture de l'exercice	8 586	660	186
à l'ouverture de l'exercice	8 791	228	384
Sous-total charge des prestations	32 809	9 465	-65
Frais d'acquisition	5 070	932	107
Frais d'administration et autres charges techniques nets	5 676	1 043	120
Subventions d'exploitation reçues	0	0	0
Produits des placements alloués	2 329	508	41
Sous-total produits financiers nets	2 329	508	41
Cotisations cédées aux réassureurs	4 088	716	531
Part des réassureurs dans les prestations payées	1 456	173	339
Part des réassureurs dans les provisions techniques:			
à la clôture de l'exercice	20 408	38	587
à l'ouverture de l'exercice	19 524	147	1 112
Commissions reçues des réassureurs	35	0	0
Sous-total charge de la réassurance	1 713	652	717
Résultat technique de l'exercice	1 455	-3 427	97

RC générale (Catég. 28)	Sous-total Catégories 20 à 31	Transports (Catég. 34)	Sous-total Catégories 34 à 38	Total des affaires directes en France	Acceptations en France	TOTAL GENERAL
31	74 758	146	146	74 904	322	75 226
5	21 882	16	16	21 898		21 898
	582		0	582		582
	579		0	579		579
26	52 873	130	130	53 003	322	53 325
13	23 121	57	57	23 178	99	23 277
17	23 764	60	60	23 824	96	23 920
30	53 516	133	133	53 649	319	53 968
8	46 097	91	91	46 188	318	46 506
	482			482		482
8	13 279	8	8	13 287	0	13 287
1	6 809	27	27	6 836	0	6 836
15	72 133	207	207	72 340	288	72 628
8	68 992	200	200	69 192	259	69 451
0	8 955	12	12	8 967	0	8 967
0	7 893	12	12	7 905	0	7 905
	9 432	0	0	9 432		9 432
	9 403	0	0	9 403		9 403
8	42 217	117	117	42 334	347	42 681
3	6 112	15	15	6 127	36	6 164
4	6 843	17	17	6 860	169	7 029
0	0	0	0	0	0	0
1	2 879	10	10	2 889	15	2 904
1	2 879	10	10	2 889	15	2 904
0	5 335	0	0	5 335	0	5 335
0	1 968	0	0	1 968	0	1 968
	21 033	0	0	21 033	0	21 033
	20 783	0	0	20 783	0	20 783
	35	0	0	35	0	35
0	3 082	0	0	3 082	0	3 082
16	-1 859	-6	-6	-1 865	-218	-2 084



Autres informations

1 - Sociétaires

et contrats

Rubriques	Années			
	2005	2006	2007	2008
Nombre de sociétaires	90 744	88 057	85 496	82 651
Nombre de contrats	141 055	136 746	132 559	127 653

2 - Personnel

Eléments	Exercice N	Exercice N -1
Total des salaires versés	6 408	6 192
Effectif moyen	185	172
dont :		
- Cadres de direction	2	2
- Cadres	48	47
- Non - cadres	135	123

3 - Impact de la charge fiscale future

Eléments	Début d'exercice	Variation	Fin d'exercice	Impact charge fiscale future
Provisions réglementées				
Réserve de capitalisation	4 896	107	5 003	1 667
Provisions pour charges				
Provision pour départs en retraite	1 101	-57	1 044	348
Provision pour impôt différé	253	60	313	104
Total provisions pour charges	1 354	3	1 357	452
Décalages temporaires				
Organic	83	-6	77	-26
Provision pour congés payés	369	33	402	-134
Participation des salariés	208	-208	0	0
Total décalages temporaires	660	-181	479	-160
Charge fiscale future nette				1 960



Assemblée générale ordinaire

du 25 JUIN 2009

Résolutions

1^{ère} Résolution :

L'Assemblée, après audition du rapport du Conseil d'Administration et celui du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes de l'exercice 2008, tels qu'ils lui ont été présentés.

Résolution adoptée à l'unanimité

2^{ème} Résolution :

L'Assemblée donne au Conseil d'Administration quitus et décharge de sa gestion pour l'exercice 2008.

Résolution adoptée à l'unanimité

3^{ème} Résolution :

L'Assemblée accepte l'affectation du résultat excédentaire de l'exercice 2008 soit, **2.093.936,66 €** à savoir :
- virement de la totalité de cette somme à la réserve pour éventualités.

Résolution adoptée à l'unanimité

4^{ème} Résolution :

L'Assemblée désigne Messieurs **LABERGERE, LAPIERRE** et **PROTOIS** en qualité de membres du Comité d'Ethique des Comptes.

Résolution adoptée à la majorité

5^{ème} Résolution

L'Assemblée confirme le respect de l'Article R 322-57 du Code des Assurances interdisant aux Administrateurs ou Directeurs de sociétés d'assurances mutuelles de prendre ou conserver un intérêt direct ou indirect dans une entreprise, un marché, un traité ou une opération commerciale ou financière faite avec ladite société ou pour son compte, sauf à y avoir été autorisé par l'Assemblée Générale des Sociétaires.

Résolution adoptée à l'unanimité

6^{ème} Résolution :

L'Article 12 prévoit que l'Assemblée Générale peut décider d'un autre lieu que le siège social pour tenir sa prochaine réunion. L'Assemblée donne pouvoir au Conseil d'Administration de prendre cette décision en son nom sous réserve qu'avis en soit donné aux délégués dans la convocation et publié au moins quinze jours avant dans un journal d'annonces légales paraissant au lieu où aura lieu l'Assemblée.

Résolution adoptée à l'unanimité



Siège social : 6, rue Fournier - B.P. 311 CLICHY CEDEX

www.mfa.fr

Société d'Assurance Mutuelle à cotisations variables régie par le Code des Assurances



MFA Mutuelle
Fraternelle
d'Assurances